

**COMITÉS ET TABLES DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES – 2017**

NOM DU COMITÉ / TABLE	NOMBRE DE RÉUNION PAR ANNÉE	COMPOSITION	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS	SECRÉTAIRE	CRÉATION, MODIFICATIONS ET MANDAT
1 Comité de sécurité publique	4	<p>Sept (7) membres du conseil : Statu quo sur le nombre (loi) Représentation par secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le préfet;</li> <li>• un membre du conseil représente le secteur 1 du poste Ouest, soit Pointe-Fortune, Rigaud, Sainte-Marthe et Très-Saint-Rédempteur;</li> <li>• un membre du conseil représente le secteur 2 du poste Ouest, soit Coteau-du-Lac, Les Cèdres, Pointe-des-Cascades, Saint-Clet et Saint-Lazare;</li> <li>• un membre du conseil représente le secteur 3 du poste Ouest, soit Les Coteaux, Rivière-Beaudette, Sainte-Justine-de-Newton, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore et Saint-Zotique;</li> <li>• deux membres du conseil représentent le secteur 1 du poste Est, soit L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt et Terrasse-Vaudreuil;</li> <li>• un membre du conseil représente les secteurs 2 et 3 du poste Est, soit Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac, L'Île-Cadieux et Hudson.</li> </ul>	<p>Jean A. Lalonde, préfet <u>Secteur 1, poste ouest</u> Aline Guillotte</p> <p><u>Secteur 2, poste ouest</u> Robert Grimaudo</p> <p><u>Secteur 3, poste ouest</u> Yvon Chiasson</p> <p><u>Secteur 1, poste est</u> Yvan Cardinal Marc Roy, prés.</p> <p><u>Secteur 2 et 3, poste est</u> Claude Pilon</p>	<p>Raymond Gilbert, SQ La greffière</p>	<p>La greffière</p>	<p><b>Mandat : Conformément à l'art. 78 de la Loi sur la police :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Participer à l'élaboration du plan d'action semestriel de la Sûreté sur le territoire visé par l'entente, en fonction des priorités qui auront été identifiées et en faire l'évaluation;</li> <li>2. Approuver le plan d'organisation des ressources policières;</li> <li>3. Participer au choix de l'emplacement du ou des postes de police, en fonction des exigences de sécurité publique et d'efficacité des services policiers ainsi que de la politique gouvernementale en matière de location ou d'acquisition de bâtiments;</li> <li>4. Élaborer des critères d'évaluation de la performance de la Sûreté du Québec dans le cadre de l'entente et, dans le cas où il le juge approprié, informe le directeur de poste de l'appréciation des citoyens sur les services policiers qu'ils reçoivent;</li> <li>5. Donner son évaluation du rendement du directeur de poste</li> <li>6. Faire à la Sûreté du Québec toute recommandation qu'il juge utile et donner au ministre des avis sur l'organisation du travail ou des besoins en formation des policiers, ainsi que sur toute autre question relative aux services de police prévus par l'entente.</li> </ol>

	NOM DU COMITÉ / TABLE	NOMBRE DE RÉUNION PAR ANNÉE	COMPOSITION	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS	SECRÉTAIRE	CRÉATION, MODIFICATIONS ET MANDAT
2	Comité consultatif agricole	2	Quatre (4) membres : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un membre et un substitut parmi les membres du conseil;</li> <li>• deux membres nommés par l'UPA;</li> <li>• un citoyen.</li> </ul>	Yvon Bériault, prés. Aline Guillotte, substitut	Léo Hurtubise André Marleau Normand Chevrier	Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	Règlements n° 97 et 103  <b>Mandat :</b> Conformément aux articles 148.1 et ss. de la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i> , analyser et faire des recommandations au conseil de la MRC dans le cadre de toute question relative à l'aménagement du territoire agricole, la pratique des activités agricoles et aux aspects environnementaux qui sont rattachés à cet aménagement ou à cette pratique.  Élaborer le plan de développement de la zone agricole (PDZA).
3	Table des ressources humaines	Au besoin	Le préfet et quatre (4) membres du conseil	Jean A. Lalonde, prés. Aline Guillotte Robert Grimaudo Claude Pilon Hans Gruenwald Jr	Le directeur général	le directeur général adjoint	<b>Mandat :</b>  À la demande du comité administratif :  1) Négocier, gérer et assurer le suivi de la convention collective des employés de la MRC. Il a également un rôle d'appui au directeur général en ce qui a trait à la gestion globale des ressources humaines. Le comité fait rapport de ces activités au comité administratif pour information et au conseil pour décision.  2) Assurer la réalisation des étapes préalables pour le développement d'une culture de collaboration, valider le processus, déterminer le rythme ainsi que les éléments de mesure des acquis, explorer, analyser et choisir des thèmes de formation et composer les groupes de formation et d'assistance professionnelle.
4	Table régionale d'aménagement	10	Cinq (5) membres du conseil	Aline Guillotte, prés. Marc Roy Robert Grimaudo Yvon Chiasson Jean-Yves Poirier	Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	<b>Mandat :</b>  À la demande du comité administratif ou du conseil :  Analyser et faire des recommandations au comité administratif et au conseil de la MRC dans le cadre du suivi du schéma d'aménagement et du Règlement de contrôle intérimaire (RCI) et de tout dossier ayant un impact régional sur l'aménagement du territoire.

NOM DU COMITÉ / TABLE	NOMBRE DE RÉUNION PAR ANNÉE	COMPOSITION	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS	SECRÉTAIRE	CRÉATION, MODIFICATIONS ET MANDAT
5 Table sur la politique de la ruralité	5	Trois (3) membres du conseil seulement pour les seize (16) municipalités concernées + président de la PDSD	Aline Guillotte, prés. Yvon Bériault Gilles Santerre Président PDSD	Le directeur général du CLD Le directeur général de la MRC Coordonnatrice de la Maison des jeunes de Vaudreuil-Dorion La directrice générale du centre d'action communautaire (CDC) Président du Conseil des arts et de la culture (CACVS) Marie-Ève Perreault (MAMOT)	Le conseiller en développement rural du CLD (Philippe Roy)	<b>Mandat :</b> Émettre des recommandations sur le plan de travail et le réviser annuellement, établir la grille d'analyse, établir l'attribution des aides, analyser les projets soumis au Centre local de développement (CLD) et émettre des recommandations pour le conseil de la MRC.
6 Comité de sécurité incendie et civile	4	Six (6) membres du conseil	Patrick Bousez, prés. Gilles Santerre Robert Grimaudo Daniel Beaupré Yvan Cardinal Hans Gruenwald Jr	Un directeur de sécurité incendie par secteur électoral de la MRC  Le conseiller en sécurité incendie  Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	<b>Mandat :</b> <b>À la demande du comité administratif ou du conseil :</b> <b>Analyser et faire des recommandations au conseil de la MRC dans le cadre de la réalisation du plan de mise en œuvre de la MRC relatif au schéma de couverture de risques en sécurité incendie.</b>

NOM DU COMITÉ / TABLE	NOMBRE DE RÉUNION PAR ANNÉE	COMPOSITION	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS	SECRÉTAIRE	CRÉATION, MODIFICATIONS ET MANDAT
7 Table de développement économique	10	<p>Six (6) membres du conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un membre du conseil représente le secteur centre urbain : Hudson, Saint-Lazare, L'Île-Cadieus, Vaudreuil-sur-le-Lac, Vaudreuil-Dorion</li> <li>• un membre du conseil représente le secteur île Perrot : Terrasse-Vaudreuil, L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt</li> <li>• un membre du conseil représente le secteur mont Rigaud : Rigaud, Pointe-Fortune, Sainte-Marthe, Très-Saint-Rédempteur</li> <li>• Un membre du conseil représente le secteur plaine rurale : Sainte-Justine-de-Newton, Saint-Clet, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore</li> <li>• Un membre du conseil représente le secteur Soulanges : Rivière-Beaudette, Saint-Zotique, Les Coteaux, Coteau-du-Lac, Les Cèdres, Pointe-des-Cascades</li> <li>• Un membre du conseil représente le secteur global</li> </ul>	<p><u>Secteur centre urbain</u> Guy Pilon, prés.</p> <p><u>Secteur île Perrot</u> Danie Deschênes</p> <p><u>Secteur mont Rigaud</u> Hans Gruenwald Jr</p> <p><u>Secteur plaine rurale</u> Yvon Bériault</p> <p><u>Secteur Soulanges</u> Raymond Larouche</p> <p><u>Secteur global</u> Paul Herrbach</p>	<p>Le préfet Le directeur général</p>	<p>Le directeur général du CLD</p>	<p><b>Mandat :</b> <b>À la demande du conseil :</b> <b>Représenter la MRC sur le comité administratif et sur les comités d'étude du Centre local de développement (CLD).</b></p>

NOM DU COMITÉ / TABLE	NOMBRE DE RÉUNION PAR ANNÉE	COMPOSITION	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS	SECRÉTAIRE	CRÉATION, MODIFICATIONS ET MANDAT
8 Conseil d'administration du « Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil- Soulanges »	3	Trois (3) membres du conseil	Jean-Yves Poirier, prés. Denise Godin-Dostie vice- prés. Claude Pilon	Madeleine Turgeon Patrick Richard Sonya Baron Justine Grenier Tina Struthers Josiane Farand Chantal Séguin Chantal Bédard Karina De Nobriga Martine Bry Julien Leclerc Michel Vallée Nicolas Pedneault	Directrice générale du CACVS	<b>Mandat :</b> <b>À la demande du comité administratif ou du conseil :</b> <b>Faire des recommandations au conseil de la MRC en ce qui a trait à la mise en œuvre de la politique culturelle de la MRC de façon à respecter les pouvoirs et les juridictions déjà en place.</b>
9 Table d'analyse du budget et des grands dossiers	1	L'ensemble des membres du conseil	Tous les membres du conseil incluant le représentant de la préfecture	Tous les directeurs	Le directeur général	<b>Mandat : Étudier l'ensemble du budget et des grands dossiers de la MRC chaque année.</b>

NOM DU COMITÉ / TABLE	NOMBRE DE RÉUNION PAR ANNÉE	COMPOSITION	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS	SECRÉTAIRE	CRÉATION, MODIFICATIONS ET MANDAT
10 Comité CMR	2	<p>Un (1) membre du conseil par secteur :</p> <p>a) <u>Secteur Soulanges</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coteau-du-Lac</li> <li>• Les Cèdres</li> <li>• Les Coteaux</li> <li>• Rivière-Beaudette</li> <li>• Saint-Clet</li> <li>• Saint-Polycarpe</li> <li>• Saint-Télesphore</li> <li>• Saint-Zotique</li> </ul> <p>b) <u>Secteur Rigaud</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pointe-Fortune</li> <li>• Rigaud</li> <li>• Sainte-Justine-de-Newton</li> <li>• Sainte-Marthe</li> <li>• Très-Saint-Rédempteur</li> </ul> <p>c) <u>Secteur Vaudreuil</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hudson</li> <li>• L'Île-Cadieux</li> <li>• Pointe-des-Cascades</li> <li>• Saint-Lazare</li> <li>• Vaudreuil-Dorion</li> <li>• Vaudreuil-sur-le-Lac</li> </ul> <p>d) <u>Secteur de L'Île-Perrot</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Île-Perrot</li> <li>• Notre-Dame-de-l'Île-Perrot</li> <li>• Pincourt</li> <li>• Terrasse-Vaudreuil</li> </ul>	<p><u>Secteur Soulanges</u> Denise Godin-Dostie</p> <p><u>Secteur Rigaud</u> Aline Guillotte</p> <p><u>Secteur Vaudreuil</u> Gilles Santerre</p> <p><u>Secteur de L'Île-Perrot</u> Marc Roy, prés.</p>	La greffière	La greffière	<p>Entente relative à la CMR</p> <p><b>Mandat : Charger d'étudier et de faire des recommandations au conseil concernant la mise à jour et l'application de l'entente relative à la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges intervenue le 25 février 1995.</b></p>

	NOM DU COMITÉ / TABLE	NOMBRE DE RÉUNION PAR ANNÉE	COMPOSITION	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS	SECRÉTAIRE	CRÉATION, MODIFICATIONS ET MANDAT
11	SGMR-VS (Société de gestion des matières résiduelles de Vaudreuil-Soulanges) et table environnement	Au besoin	Le préfet et quatre (4) administrateurs nommés parmi les maires du conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et selon le nombre déterminé annuellement par les membres de la société	Jean A. Lalonde, président Paul Herrbach, vice-président Jean-Yves Poirier, trésorier Guy Pilon, secrétaire Hans Gruenwald Jr, membre	Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	Le maire de Vaudreuil-Dorion (Guy Pilon)	<b>Mandat :</b> Le conseil d'administration administre l'entreprise et les affaires de la Corporation. Sous réserve de l'article 4.13 du présent règlement, le conseil d'administration exerce ses pouvoirs par voie de résolutions adoptées au cours d'une réunion dans le cadre de laquelle le quorum est respecté, ou au moyen de résolutions écrites et signées par tous les administrateurs de la Corporation.  <b>De plus, le conseil d'administration peut prendre toutes les mesures jugées nécessaires pour permettre à la Corporation d'accepter, d'acquiescer, de solliciter ou de recevoir des legs, présents, règlements et dons de toutes sortes dans le but de promouvoir ses objectifs.</b>  <b>Le tout dans le cadre de la gestion des matières résiduelles pour Vaudreuil-Soulanges.</b>
12	Comité de géomatique	4	Le comité est composé de 11 personnes, dont : 1 membre secteur 1 2 membres secteur 2 3 membres secteur 3 1 membre secteur 4	Gilles Santerre, président	Raymond Malo Cédric Marceau Pier-Olivier Tremblay Tommy Thibault - secteur 1 - Rigaud Cynthia Henrie - secteur 2 - Les Cèdres Anick Courval - secteur 2 - St-Zotique Richard Duhaime - secteur 3 - Vaudreuil-Dorion Jean Lacroix - secteur 3 - St-Lazare Iain Delgarno - secteur 3 - Hudson Mélissa Arbour-Lasalle - secteur 4 - Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	<b>Mandat :</b> <b>1. Définir les besoins et potentiels d'utilisation de la géomatique.</b> <b>2. Analyser et faire des recommandations au conseil de la MRC en ce qui a trait à la mise en œuvre de l'entente de services additionnels en géomatique et définir les orientations stratégiques.</b> <b>3. Déployer les stratégies approuvées liées à la mise en œuvre de la géomatique.</b> <b>4. Présenter les progrès réalisés en matière de développement de la géomatique. Élaboration d'une communication via un bulletin Info territoire.</b>
13	Comité sur la gestion du logement social	Au besoin	Le préfet et les membres du comité administratif de la MRC <i>(nommés au conseil du 22 février 2017, résolution numéro 17-02-22-09)</i>	Jean A. Lalonde, président Marc Roy Paul Herrbach Hans Gruenwald Jr Jean-Yves Poirier Yvon Chiasson Michel Bourdeau Guy Pilon Claude Pilon	Le directeur général adjoint Linda Lecompte Natacha Latour	Le directeur général adjoint	<b>Mandat :</b> Élaborer, en collaboration avec la Société d'habitation du Québec, les municipalités locales et les offices municipaux, un plan de régionalisation de la gestion du logement social en vue de sa mise en œuvre complète pour le 1 <sup>er</sup> janvier 2018.  <b>Les rapports du comité doivent être soumis au comité administratif de la MRC pour recommandations au conseil, ainsi que les dépenses pour autorisation ou, le cas échéant, pour recommandations au conseil.</b>

	NOM DU COMITÉ / TABLE	NOMBRE DE RÉUNION PAR ANNÉE	COMPOSITION	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS	SECRÉTAIRE	CRÉATION, MODIFICATIONS ET MANDAT
14	Comité de suivi des plans de gestion des matières résiduelles	Au besoin	<p>Le comité est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un membre du conseil à titre de président</li> <li>• le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains</li> <li>• les agentes de développement en environnement</li> <li>• les conseillers en communication</li> <li>• un représentant nommé par chacune des municipalités</li> </ul> <p><i>(nommés au conseil du 22 mars 2017, résolution numéro 17-03-22-11)</i></p>	Robert Grimaudo, président	<p>Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains</p> <p>Les agentes de développement en environnement</p> <p>Les conseillers en communication</p> <p>Un représentant nommé par chacune des municipalités</p>	Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	<p><b>Mandat:</b> Suivant la mise en œuvre des différentes mesures prévues au PMGMR et le PGMR de la MRC de Vaudreuil-Soulanges 2016-2020; et selon la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> (LQE), le comité a pour mandat la surveillance et le suivi des PGMR afin de vérifier le degré d'atteinte des objectifs et l'efficacité des mesures, ainsi que la diffusion annuelle d'un rapport public de l'avancement des mesures des PGMR qui doit être par la suite transmis au ministre;</p>



NOM DU COMITÉ / TABLE	NOMBRE DE RÉUNION PAR ANNÉE	COMPOSITION	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS	SECRÉTAIRE	CRÉATION, MODIFICATIONS ET MANDAT
1 Table territoriale sur la politique de développement social durable	Au besoin	Le comité est composé de 25 personnes : 3 membres du conseil 4 personnes en communautaire et économie sociale 4 personnes en développement économique et entrepreneuriat 2 personnes en culture et patrimoine 2 personnes en social et santé 1 personne en social, santé et sécurité 2 personnes en éducation, formation et employabilité 2 personnes en environnement et aménagement du territoire 4 personnes en institutionnel et politique 2 personnes en sociocommunautaire	Raymond Larouche, prés. Denise Godin-Dostie Aline Guillotte (résolution 17-03-22-28)	Réal Brazeau, citoyen de V-S Dominique Labelle Sylvie Veilleux John Gladu Julien Turcotte Michel Charlebois Nadine Lachance Marie-Julie Mc Neil Dominique Pilon Alain Belleville Bruno Beaulieu Gaëtane Legault Francine St-Denis Wayne Clifford Erin O'Hare Justine Grenier Marie-Claude Nichols Lucie Charlebois Normand Bergeron Shalini Chardon Éléonor Caruana Lydia Girard Isabelle Poirier Patrick Richard Marie-Christine Floch Christine Larose L'agent de soutien au développement social Le directeur général adjoint	Directeur général du Comité d'action Local (CAL)	<b>Mandat :</b> Analyser et faire des recommandations au conseil en ce qui a trait à la mise en œuvre et au suivi de la politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges.

NOM DU COMITÉ / TABLE	NOMBRE DE RÉUNION PAR ANNÉE	COMPOSITION	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS	SECRÉTAIRE	CRÉATION, MODIFICATIONS ET MANDAT
2 Table des directeurs des services de sécurité incendie et civile de la MRC		La table est composée des directeurs des 17 services de sécurité incendie ou directeurs adjoints		Tous les directeurs en sécurité incendie Le conseiller en sécurité incendie Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	<b>Mandat :</b> La Table des directeurs des services de sécurité incendie de la MRC est un lieu d'échange pour l'ensemble des directeurs des services de sécurité incendie de la MRC afin qu'ils puissent être informés ainsi que consultés pour la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
3 Table du canal de Soulanges	Au besoin	Le préfet et quatre (4) membres du conseil des municipalités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Coteaux;</li> <li>• Coteau-du-Lac;</li> <li>• Les Cèdres;</li> <li>• Pointe-des-Cascades;</li> </ul> plus 4 membres des secteurs d'affinités (autre que Corridor de l'autoroute 20) (adopté par résolution à la séance du conseil du 23 novembre 2016) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Île Perrot;</li> <li>• Centre urbain;</li> <li>• Plaine rurale;</li> <li>• Mont Rigaud;</li> </ul>	Jean A. Lalonde, préfet Denise Godin-Dostie Guy Jasmin Raymond Larouche Gilles Santerre  <u>Secteurs d'affinités :</u> Marc Roy Robert Grimaudo Jean-Yves Poirier Hans Gruenwald Jr	Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	<b>Mandat :</b> Cette Table a comme principal mandat le développement du canal de Soulanges.
4 Table territoriale en transport	Au besoin	Le préfet et un (1) membre du conseil	Jean A. Lalonde, préfet Guy Pilon, président du CIT-La Presqu'île	Michel Lapointe, directeur général du CSSS de Vaudreuil-Soulanges Sophie Proulx, directrice générale de la Commission scolaire des Trois-Lacs Angela Nolet, vice-présidente de la Commission scolaire Lester B. Pearson	Le directeur général adjoint	<b>Mandat :</b> Cette Table a comme principal mandat d'étudier les questions ayant trait au transport.

	NOM DU COMITÉ / TABLE	NOMBRE DE RÉUNION PAR ANNÉE	COMPOSITION	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS	SECRÉTAIRE	CRÉATION, MODIFICATIONS ET MANDAT
5	Table régionale en sécurité incendie et civile	Au besoin	Deux (2) membres élus	Patrick Bousez Yvan Cardinal	Le conseiller en sécurité incendie	Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	<b>Mandat :</b> Cette Table a comme principal mandat d'étudier les questions ayant trait à la sécurité régionale tant en matière civile qu'incendie et plus précisément les volets touchant la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
6	Table de communications	Au besoin	Un (1) membre élu	Danie Deschênes	Le directeur général Le directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains	Le directeur général	<b>Mandat :</b> Conseiller la MRC en communication sur la planification stratégique des grands dossiers en jeu.
7	Table pôle civique	Au besoin	Deux (2) membres élus	Guy Pilon Jean-Yves Poirier	Le directeur général Spécialiste en géomatique	Spécialiste en géomatique	<b>Mandat :</b> Conseiller la MRC dans le projet de construction du pôle civique.
8	Table de l'eau	Au besoin	Quatre (4) membres élus	Yvon Bériault, prés. Robert Grimaudo Yvon Chiasson Gilles Santerre	Le directeur général L'agente d'intervention aux cours d'eau	Le directeur général	<b>Mandat :</b> Conseiller la MRC dans les divers dossiers concernant les cours d'eau.

Adopté à la séance du conseil du 21 octobre 2015 (Résolution n° 15-10-21-10)

Mis à jour le 2017-04-05